



DECLARATION DES PERFORMANCES

N°0337-2014

selon l'annexe du Règlement délégué (UE) N°574/2014 modifiant l'annexe III du Règlement UE n°305/2011 (Règlement Produits de Construction)



V.2

1 - Code d'identification unique du produit type :

COLLE PATE SOL ET MUR CARRELAGE

2 - Usage(s) prévus :

Adhésif en dispersion amélioré pour pose de carrelage en intérieur

3 - Fabricant :

PRB - 16 Rue de la Tour - CS 10018 - 85150 LES ACHARDS - FRANCE

4 - Mandataire :

Non applicable

5 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système d'évaluation 3

6(a) - Norme harmonisée :

EN 12004 : 2007 + A1 : 2012

Organisme(s) notifié(s) :

CSTB N°0679

Certificat(s) de conformité du contrôle de la production en usine N° : /

7- Performance(s) déclarée(s) :

Caractéristiques essentielles	Performances
Réaction au feu	F
Adhérence :	
- Adhérence initiale par cisaillement	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$
Durabilité, pour :	
- l'adhérence par cisaillement après vieillissement thermique	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$
- L'adhérence par cisaillement à températures élevées	$\geq 1 \text{ N/mm}^2$
- L'adhérence par cisaillement après immersion dans l'eau	$\geq 0,5 \text{ N/mm}^2$
Dégagement de substances dangereuses	Voir FDS

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

À Les Achards, le 01/07/2013

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Philippe DEBEAUPUIS
Directeur Technique